

Bienvenue dans la typologie des peuplements feuillus.

La démarche typologique, déjà utilisée dans le domaine forestier (sols, humus, stations), peut servir la gestion forestière lorsqu'elle s'intéresse aux caractéristiques de peuplement. Son principal atout est l'adoption d'un langage commun à tous les forestiers. Ce langage, purement **descriptif**, ne présuppose aucun traitement a priori (régulier ou irrégulier).

L'outil est simple et fiable pour l'analyse descriptive préalable à une planification¹, notamment dans le cas des peuplements issus du taillis-sous-futaie. La typologie présentée ici ne renseigne ni sur la qualité des arbres, ni sur les perches, gaulis ou semis qu'il faut mentionner séparément.

1 Définitions

1.1 Qu'est-ce qu'une typologie ?

Le terme « typologie » a vu progressivement son sens s'élargir pour devenir « la science d'élaboration des types, facilitant l'analyse d'une réalité complexe et la classification » [Petit Robert] ou « l'étude des traits caractéristiques dans un ensemble de données, en vue d'en déterminer des types » [Larousse].

« Les typologies peuvent également jouer un rôle essentiel dans les domaines d'activité à visées plus concrètes, plus immédiates... Qu'elle soit dirigée vers la connaissance ou vers l'action, la démarche typologique, par la réduction des données qu'elle permet et par les conditions d'une interprétation du réel qu'elle réunit, constitue un outil irremplaçable dans le développement des sciences... » [Encyclopedia Universalis].

1.2 Qu'est-ce que la typologie de peuplements ?

La typologie de peuplements réunit en types les peuplements forestiers selon des caractéristiques déterminantes. Ces caractéristiques sont de plusieurs ordres : surface terrière, structure, composition, régénération et qualité. Elles varient de façon continue et indépendante.

Surface terrière² et structure (donnée par la fréquence des arbres précomptables³ par classes de grosseurs) déterminent une typologie dendrométrique comme celle proposée dans un premier temps ici. Elle peut être utilisée pour tous les peuplements feuillus de plaine.

La typologie est purement descriptive. Une étude en cours permettra de prévoir l'évolution des peuplements sur une dizaine d'années et les effets sur celle-ci de différents choix d'interventions en coupes.

Fruit d'une large collaboration⁴, cette typologie devrait rendre de grands services aux gestionnaires et chercheurs, tant forestiers qu'écologues.

¹ Pour l'expertise et l'estimation, le diagnostic du forestier expérimenté reste indispensable.

² Définition donnée page 20.

³ Diamètre à 1,30 m \geq 17,5 cm. Pour les arbres non précomptables (la régénération), une typologie complémentaire est proposée page 16.

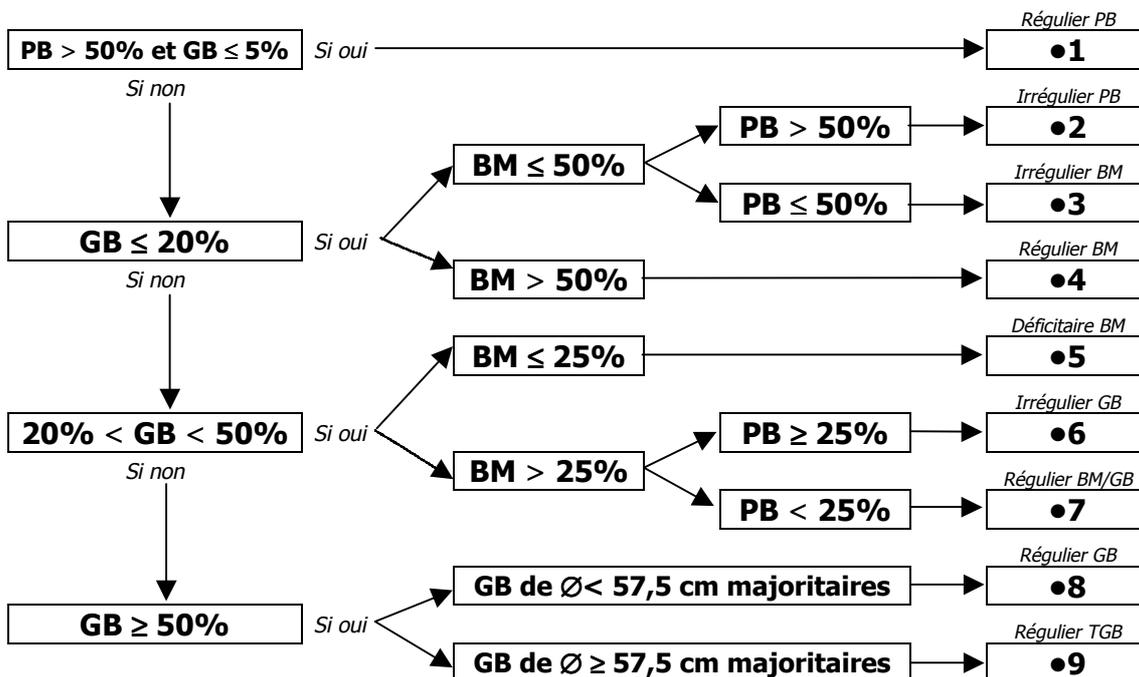
⁴ Et dans la suite de la typologie d'Aubry et Druelle CRPF/ENITEF 1988.

Clé de détermination des types de peuplements feuillus

Clé de la surface terrière

$G < 2 \text{ m}^2/\text{ha}$	→	00
<i>Si balivable</i> →		00b
$2 \leq G < 5 \text{ m}^2/\text{ha}$	→	0•
$5 \leq G < 10 \text{ m}^2/\text{ha}$	→	1•
$10 \leq G < 15 \text{ m}^2/\text{ha}$	→	2•
$15 \leq G < 20 \text{ m}^2/\text{ha}$	→	3•
$20 \leq G < 25 \text{ m}^2/\text{ha}$	→	4•
$25 \leq G < 30 \text{ m}^2/\text{ha}$	→	5•
$G \geq 30 \text{ m}^2/\text{ha}$	→	6•

Clé des structures



Légende :

G : surface terrière des arbres précomptables (\varnothing à 1,30 m de plus de 17,5 cm) mesurée à la jauge d'angle au 1/50° en m^2/ha .

PB, BM, GB : respectivement pourcentages en nombre de petit bois (\varnothing à 1,30 m de 17,5 à 27,5 cm), de bois moyens (\varnothing à 1,30 m de 27,5 à 47,5 cm) et de gros bois (\varnothing à 1,30 m de 47,5 cm et plus).

Feuillus nobles : chênes rouvre et pédonculé, frêne, châtaignier, hêtre, érables plane et sycomore, tilleul, orme, merisier, alisier, cormier.

Balivable : peuplement comportant au moins 1 perche d'avenir tous les 12 m.

Nota bene : Les appellations « régulier » et « irrégulier » sont purement descriptives de la structure. « Régulier » indique qu'une classe de grosseur est prépondérante, « irrégulier » indique l'absence de classe de grosseur prépondérante. Ces termes ne préjugent en rien des sylvicultures applicables.

Comment bien utiliser cette clé ?

♦ **Seuls les feuillus nobles de diamètre à 1,30 m > 17,5 cm sont pris en compte, de franc pied comme de souche.**

♦ Le type de peuplement s'obtient en prenant l'indication de la clé des classes de surface terrière pour chiffre des dizaines et celui de la clé des structures pour chiffre des unités. Exemple : un peuplement de 17 m^2 de surface terrière, régulier bois moyen est de type 34.

Détermination du type de peuplement local :

♦ A l'aide d'une jauge d'angle au 1/50°, mesurer la surface terrière ; noter le chiffre de la clé de la surface terrière correspondant.

Précaution : ne pas oublier de petits bois.

♦ A l'œil et à l'aide d'un compteur triple, recenser au cours d'un tour d'horizon les petits bois, les bois moyens et les gros bois sur 12 à 20 arbres les plus proches (fixer une distance de comptage entre 15 et 20 m) ; calculer les pourcentages respectifs ; noter le chiffre de la clé des structures correspondant.

Précautions : **maintenir constante la distance de comptage**, ne pas oublier de petits bois, ni compter trop de gros bois.